

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 47 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2617 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Le 9 octobre, faire entendre notre protestation contre Macron et contre toutes les attaques patronales

Loi de financement de la sécurité sociale : encore plus pour le patronat !
Page 4

Prendre aux moins pauvres pour donner aux plus riches !
Page 5

Baisse des contrats aidés : une attaque de plus
Page 8

Le rectorat pas pressé de payer ses agents contractuels
Page 10

Martinique

Les dirigeants de la Collectivité, méprisants et ennemis des travailleurs !
Page 11



Le 9 octobre, faire entendre notre protestation contre Macron et contre toutes les attaques patronales

De plus en plus impopulaire, Macron a déclaré, dans une interview au Journal du Dimanche, qu'il allait reprendre le chemin du « contact » et des « embrassades ». Ainsi, lors de son déplacement aux Antilles, à ceux qui l'interpellaient en Guadeloupe et en Martinique sur le chômage, le pouvoir d'achat, le délabrement des hôpitaux, aux habitants de l'île de Saint-Martin dévastée par le passage d'un cyclone l'année dernière qui attendent toujours la reconstruction malgré toutes les promesses faites lors de sa précédente visite, Macron a répondu... par des poignées de mains et quelques bonnes paroles !

Face à un jeune Antillais qui lui reprochait d'avoir déclaré, il y a quinze jours, qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver du travail, Macron a manifesté une nouvelle fois son mépris social de représentant du patronat : « Il faut accepter une offre d'emploi même si ce n'est pas exactement ce qu'on veut », a-t-il répondu. Comme si les chômeurs avaient attendu le conseil de Macron ! Des millions de femmes et d'hommes au chômage enchaînent les petits boulots, les CDD, les missions d'intérim, sans parvenir pour autant à trouver un emploi stable.

Macron et ses ministres peuvent bien multiplier les opérations de communication sur une prétendue augmentation du pouvoir d'achat, les travailleurs savent très bien à quoi s'en tenir. Ils savent qu'ils ont de plus en plus de mal à finir le mois, que les prix du gaz, de l'électricité, des carburants et bien d'autres encore, ont fortement augmenté alors que les salaires stagnent, voire reculent, et que les pensions de retraite baissent. Une étude vient de chiffrer à 470 euros par an en moyenne la diminution de pouvoir d'achat que

vont subir la majorité des retraités, du fait du gel des pensions et de l'augmentation de la CSG.

Depuis qu'il est au pouvoir, pour satisfaire l'avidité de la bourgeoisie dont il sert les intérêts, Macron mène une politique de combat contre les travailleurs et les classes populaires.

Pour permettre au patronat de licencier et de flexibiliser les horaires plus facilement, il s'est attaqué au Code du travail. Pour faire bénéficier une minorité de privilégiés de cadeaux qui se chiffrent en milliards, il sacrifie tous les services publics les plus utiles, l'éducation, le système de santé, les Ehpad, les transports, le logement social...

Alors que son système économique est aujourd'hui en plein marasme, la bourgeoisie ne peut tirer son enrichissement que de l'aggravation de l'exploitation et de l'appauvrissement général de la société.

Le recul n'est pas seulement matériel, il affecte aussi toute la vie sociale. À l'occasion de leur congrès annuel, les pompiers ont dénoncé l'insuffisance de leurs moyens, comme tous les autres services publics, et le fait d'être de plus en plus confrontés à la violence lors de leurs interventions. La montée de la violence, de l'individualisme et du chacun pour soi témoigne de la décomposition de la société dominée par le capitalisme en crise.

Mettre fin à cette évolution ne peut se faire qu'en s'attaquant radicalement aux bases mêmes de ce système régi par des lois économiques que personne ne contrôle. Il faut pour cela enlever à la bourgeoisie la



direction de la société. La seule classe capable de le faire est celle des travailleurs car elle est la seule à n'exploiter personne.

Pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions d'existence, il faudra que les travailleurs engagent des luttes collectives et déterminées. Il en va de leur survie, mais c'est aussi l'intérêt de toute la société. En menant leur combat jusqu'au bout, jusqu'au renversement du pouvoir de la bourgeoisie, les travailleurs sont les seuls à pouvoir débarrasser la société du capitalisme en faillite en lui substituant une organisation économique fondée sur la satisfaction des besoins de tous.

Les militants ouvriers et les travailleurs convaincus que l'avenir dépend de la capacité de la classe ouvrière à se battre doivent profiter de toutes les occasions pour se regrouper et se faire entendre. Plusieurs confédérations syndicales appellent, le 9 octobre, à une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations contre la politique antiouvrière du gouvernement. Il faut s'en saisir pour exprimer sa protestation et montrer, qu'après la mobilisation des cheminots du printemps dernier, Macron et les patrons n'en ont pas fini avec les luttes des travailleurs.

Retraites : attaques en série

Après une série de ponctions au porte-monnaie des retraités, l'attaque généralisée contre le système des retraites se profile. Les syndicats sont convoqués le 10 octobre pour entendre les propositions gouvernementales. Ils auront quelques semaines pour les accepter, faute de quoi le gouvernement se passera de leur avis et mettra en route sa réforme par décret.

Entre-temps le gouvernement, le patronat et leurs moyens d'information mènent campagne pour présenter les travailleurs retraités comme des nantis, des égoïstes, des gens qui ont profité de la vie alors que tout allait bien et qui refusent maintenant d'être solidaires des jeunes générations qui souffrent. Ainsi l'augmentation de la

CSG payée par les retraités et le quasi-blocage de leurs pensions serviraient, prétendent-ils, à aider les 18-25 ans sans formation, sans emploi et sans secours.

Ces gens mentent sans vergogne. Ils savent pertinemment que l'argent volé aux travailleurs, y compris aux travailleurs retraités, va par mille canaux dans les coffres des capitalistes dont les profits explosent. Les patrons sont directement responsables du déséquilibre des caisses de retraite puisqu'ils sont responsables de la diminution des cotisations entraînée par le chômage, le blocage des salaires, la précarité généralisée. Ils en sont également responsables en tant que bénéficiaires des exonérations de cotisations. Et ils comptent

gagner encore grâce à la réforme des retraites qui s'annonce.

Les mesures prises successivement par tous les gouvernements font que les travailleurs partent de plus en plus tard, avec une retraite diminuée, même ceux, de plus en plus rares, qui n'ont pas subi de périodes de chômage. Des millions de travailleurs retraités doivent se débrouiller avec moins de 1 200 euros par mois et souvent beaucoup moins.

Il aura fallu deux siècles de luttes pour que, à partir des années 1960, une fraction des travailleurs d'un pays richissime comme la France commence à pouvoir vivre dignement. Le capitalisme pourrissant n'aura pas maintenu cette possibilité bien longtemps.

Indemnités chômage : le gouvernement à l'offensive

Les représentants du patronat et des syndicats qui gèrent l'Unédic, l'organisme de l'assurance chômage, ont quatre mois pour trouver un accord avant qu'il soit validé ou modifié par le gouvernement. Le dénouement ne fait pas de doute : il sera favorable au patronat, décidé à déboursier le moins possible pour les travailleurs qu'il condamne au chômage. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, exige d'ailleurs que l'Unédic fasse entre 1 et 1,3 milliard d'euros d'économies par an pendant trois ans. La diminution des indemnités, leur dégressivité ou un raccourcissement de leur durée sont à nouveau à l'ordre du jour alors que sous la présidence Sarkozy ou celle de Hollande les allocations chômage avaient été déjà dégradées. Le chômage n'a par contre jamais diminué. Bien au contraire, entre 2008 et 2017, il est passé de 3 à 6 millions.

Au premier froncement de sourcil du patronat à l'idée d'une taxe sur les contrats courts, le gouvernement a

vite remballé cette idée. Pénicaud prétend maintenant « *lutter pour l'emploi durable* » en ciblant les indemnités que touchent les travailleurs en contrat court, entre deux périodes de travail.

Comme si les travailleurs précaires l'étaient par choix, alors que la majorité des emplois proposés sont en CDD ou en intérim !

Le gouvernement lance une énième offensive contre les chômeurs. L'aggravation de leur situation est donc annoncée, quelle que soit l'issue des discussions entre syndicats et patronats à l'Unédic.

C'est un des fronts de la guerre totale qu'il mène aux travailleurs pour laisser au patronat une part toujours plus grande des richesses.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT- ANDRÉ
VENDREDI 5 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 6 OCTOBRE de 9H00 à 10H30**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 20 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 21 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

Loi de financement de la sécurité sociale : encore plus pour le patronat !

Le président de l'Association pour le développement industriel de La Réunion (Adir) Daniel Moreau se dit satisfait des projets de la loi de financement de la sécurité sociale. Et pour cause !

Le gouvernement, déjà bien généreux avec le patronat, lui ouvre encore un peu plus les vannes de subventions en dépouillant encore plus les services publics.

- Maintien de l'enveloppe totale des exonérations de « charges » et du CICE : accordé !

- Inscription de l'industrie dans les secteurs dits « exposés » pour bénéficier plus d'aides : accordé !

- Suppression de la TVA non perçue...mais récupérable mais les fonds économisés seront très certainement « fléchés » vers des dispositifs favorables à l'investissement, autrement

dit, le nom change mais le cadeau reste.

Mais pour le représentant des capitalistes de La Réunion, des « craintes » subsistent pour lesquelles il va falloir se mobiliser.

En effet, le « recentrage » par le gouvernement des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires pénaliserait le patronat qui voudrait que celles-ci soient étendues aux salaires de l'encadrement. Daniel Moreau reconnaît cependant que l'industrie est moins pénalisée par cette réforme, une façon d'avouer que les salaires sont très bas dans ce secteur d'activité !

En ce qui concerne la réduction d'abattement fiscal de 30% dans l'Outremer, le président de l'Adir préférerait que les 70 millions qui seront économisés soient donnés aux entre-

prises pour ne pas prendre le risque que cet argent soit « perdu ».

Pour les doléances à venir, Moreau et ses amis capitalistes comptent bien sûr sur les élus mais iront aussi convaincre eux-mêmes le ministre Darmanin qui sera dans l'île en fin de semaine.

Par la voix de Moreau, les capitalistes montrent qu'ils sont les vrais maîtres dans la société et qu'ils n'ont qu'à claquer des doigts pour que les élus leur obéissent.

Les travailleurs, eux n'ont pas ce pouvoir-là. En revanche, pour obtenir ce dont ils ont besoin pour vivre et améliorer leurs conditions de vie, ils ont la possibilité de se mobiliser massivement en faisant grève pour obliger le patronat et le gouvernement à mettre la main à la poche !

Impôts et budget 2019 : cadeaux pour les patrons

À propos du budget 2019, le gouvernement a annoncé ces derniers jours quelques mesures manifestement censées atténuer le mécontentement accumulé ces derniers mois.

Il prétend préparer une diminution de six milliards d'euros des impôts qui pèsent sur les ménages. C'est un tour de passe-passe car ce montant est obtenu en additionnant des mesures presque toutes déjà prévues, et qui pour certaines prennent effet en 2019 parce qu'il en a repoussé la mise en place. C'est le cas de la suppression de la taxe d'habitation pour une partie des foyers, de la baisse des cotisations sociales sur les salaires, dont la plus grosse partie ne fait que compenser la hausse de la CSG pour les salariés, ou encore de l'exonération de cotisations sur les heures supplémentaires...

La seule nouveauté est une modification des règles d'application de la hausse de la CSG qui devrait permettre à 300 000 retraités d'y échapper. Mais c'est une mesure toute symbolique, puisqu'elle ne concernera qu'environ un retraité sur



23 parmi les quelque sept millions qui ont vu leur pension diminuer depuis janvier 2018.

Mais surtout, le gouvernement néglige dans son annonce les mesures non fiscales qui pèseront sur les classes populaires, comme la baisse des APL et la désindexation des retraites et des prestations familiales de

l'inflation, ce qui leur fera perdre un demi mois de retraite sur l'année.

En revanche, et sans surprise, le gouvernement n'a pas besoin de tour de passe-passe pour épater les patrons : le montant des cadeaux fiscaux directs prévus dans son budget 2019 pour les entreprises frise les 19 milliards.

Prendre aux moins pauvres pour donner aux plus riches !

La réforme de l'abattement fiscal outre-mer est au menu de la loi de finances 2019 du gouvernement Macron-Philippe. L'argent qui sera récolté en prenant dans la poche des moins pauvres ne sera pas perdu pour tout le monde. Il sera utilisé pour alimenter à hauteur de 70 millions par an un... Fonds exceptionnel d'investissement (fonds pour soutenir les initiatives privées) et se retrouvera dans les poches des plus riches...

Depuis 1960, un abattement sur le montant des revenus est calculé pour le paiement de l'impôt des résidents d'Outre-mer. Il est de 30 % en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, et de 40 % en Guyane et à Mayotte. Cette baisse d'impôt avait été accordée à l'époque pour compenser la vie chère par rapport à la France. Qui fera les frais de ladite réforme ? D'après le ministère des Outre-mer, il s'agirait d'un « ajustement limité du taux et du

plafond de la réduction d'impôt » qui viserait « les contribuables les plus aisés ». Mais qui sont, pour ce gouvernement, les « contribuables les plus aisés » ? Est-ce les propriétaires des plus grosses fortunes locales qui accumulent des fortunes sur les dos des travailleurs ? Ou plutôt les quelques dizaines de milliers de travailleurs, salariés ou travailleurs indépendants, qui ont entre 2 et 3000 euros pour vivre, ou même seulement un peu plus que le SMIC, qui verraient leur pouvoir d'achat ainsi amputé ? On n'en sait rien, bien sûr !

Ce qui est sûr par contre c'est que, par le biais de cet « ajustement de l'abattement fiscal », le gouvernement prévoit de récupérer autour de 70 millions d'euros par an. Au nom du développement économique et de la lutte contre le chômage, cet argent servira au final à subventionner, une fois de plus, le patronat (dans le cadre de ce

« Fonds exceptionnel d'investissement », utilisé sans réel contrôle).

Ce n'est ni une surprise ni un scoop ! Mais c'est une nouvelle illustration de la politique menée par les différents gouvernements successifs, celui de Macron aujourd'hui, de Hollande ou de Sarkozy, hier, au service des capitalistes. La mesure était d'ailleurs annoncée dans le Livre bleu Outre-mer, définissant la politique du gouvernement Macron sur le quinquennat. Elle faisait également partie, dans ses grandes lignes, des recommandations du rapport sur « l'égalité réelle », remis en mars 2016 à François Hollande par Victorin Lurel, ex-ministre « socialiste » des Outre-mer. Prendre dans les poches des moins pauvres pour donner aux plus riches et arroser le patronat, voilà une constante des gouvernants s'ils ne sont pas freinés par la lutte des travailleurs.

Exit tax : l'ombre d'un impôt

Au 1er janvier 2019, le gouvernement remplacera l'exit tax par un « dispositif anti-abus fiscal, pour lutter contre l'optimisation fiscale ». L'exit tax, initié en 2011 sous Sarkozy, vise les chefs d'entreprise et les financiers qui déménagent fiscalement pour revendre leurs titres et échapper à l'imposition de leurs plus-values. Selon le président des riches qui confortait une fois de plus cette image, l'exit tax inquiétait les entrepreneurs, en particulier les fondateurs de start-up, en les privant de la liberté de déplacer leur domicile fiscal comme bon leur semblait. De plus, elle n'avait qu'une valeur dissuasive et rapportait peu à l'État...

Pourtant l'assiette de l'impôt s'était élargie en 2014 et concernait les fortunes à partir de 800 000 euros (au lieu de 1,3 million) ou la moitié du capital d'une entreprise, et l'impôt était exigible quinze années durant, en cas de vente des titres.

Mais seules quelques centaines de gros actionnaires payaient l'exit tax chaque année, ajoutait le ministère des



Finances. Certes, si aucun n'était parvenu à passer entre les mailles du filet, la recette aurait été de 1,55 milliard d'euros fin 2017, selon la Cour des comptes. Mais hélas, le recouvrement était compliqué, l'exil fiscal aisé et la durée de quinze ans bien longue à surveiller... par des services fiscaux où les suppressions d'emplois étaient nombreuses.

Depuis mai, la valse-hésitation de Macron et de ses conseillers semble

s'être arrêtée sur le maintien en apparence de cette taxe sur les plus-values, mais sous une autre forme qui la vide quasiment de son contenu. En particulier, la taxe ne serait due par le financier que pendant deux ans d'exil fiscal – après, à lui les profits net. Le budget de l'État en sera rogné d'autant ? La belle affaire, il suffira d'économiser sur la construction d'une dizaine d'hôpitaux...

Ils nous délivrent de l'eau non potable en faisant toujours plus de profits !

Malgré les assurances affichées depuis des années par les maires et les dirigeants des collectivités de mettre les réseaux d'eau aux normes, on est loin du compte aujourd'hui.

Un rapport de l'observatoire de la santé tombé en août dernier signale qu'un Réunionnais sur deux n'a pas le droit à une eau présentant une garantie de sécurité sanitaire. Par ailleurs, 8 communes délivrent sur leur réseau une eau à risque microbiologique avéré. Il s'agit de Sainte-Marie, Bras-Panon, Saint-André, Saint-Benoît, la Plaine des Palmistes, Salazie, Cilaos, Étang-Salé.

Ce manquement persistant au respect des normes sanitaires découle des priorités que se fixent les équipes municipales en

place : la préservation des intérêts des possédants et des commerçants avant celle de la population laborieuse et des pauvres. En effet cette situation profite avant tout aux entreprises productrices d'eau en bouteille, aux commerçants et aux compagnies fermières que les dirigeants des communes exonèrent de toute obligation à mettre leurs réseaux et leurs ressources en état de fonctionnement normal... et tout cela quitte à mettre la santé des consommateurs en danger.

La gestion de l'eau devrait être retirée des mains des entreprises capitalistes. Elle devrait revenir à la puissance publique et ne viser aucune recherche de profit.

Les habitants de la Réserve refusent d'être traités en sous-citoyens

Les habitants de la résidence Les Brigantines au lieu-dit la Réserve à Sainte-Marie se sont mobilisés avec l'aide d'un dirigeant de la CNL contre les malfaçons et l'état déplorable de leurs appartements pourtant construits depuis peu.

Ces logements sociaux construits par la SIDR présentent d'importantes moisissures et des infiltrations d'eau. La SIDR a été condamnée à effectuer les réparations sous trois mois... mais elle n'a pas trouvé mieux que d'installer en attendant une douche transparente sur le balcon d'un appartement où elle a commencé à faire des travaux !

Constructions de mauvaise qualité, comportement méprisant à l'égard des habitants de ce quartier populaire, les protestataires ont tenu à rendre public leur indignation face au mépris social dont ils sont

victimes de la part de cette société de HLM. Ils ont bien raison !



Fil Rouge

Mélenchon s'en va-t'en guerre

Dans une tribune intitulée « L'Allemagne vise-t-elle une hégémonie complète en Europe ? » et publiée dans *Le Monde*, les députés Jean-Luc Mélenchon et Bastien Lachaud donnent l'alarme. Naguère, dans le couple franco-allemand, la France avait au moins « la puissance diplomatique et militaire ». Mais c'est fini ! Aujourd'hui, l'Allemagne monopolise les postes importants dans les institutions européennes. Le projet d'avion militaire franco-allemand la mettrait « à un doigt d'être une puissance nucléaire ». Quant à l'Europe de la défense, elle sera pour elle « l'occasion [...] de remilitariser ». Et nos deux stratèges de conclure que c'est « dangereux pour la France comme pour la paix ».

Pas antimilitariste, Mélenchon. Seulement antiallemand, dans la tradition cocardière, galonnée et amie des marchands de canons pourvu qu'ils soient français.

Oui à la grève pour une augmentation générale des salaires et des retraites !

Et ça continue ! Essence et gazole vont encore augmenter de 3 centimes par litre au 1er novembre. La bouteille de gaz sera 32 centimes plus cher.

Les salaires, eux, ne bougeront pas d'un centime en ce début de mois.

Raison de plus pour se mobiliser pour la journée de grève du 9 octobre et d'exiger nos 300 € d'augmentation de salaire et retraite mensuels !

Dialyse ou comment faire des profits sur le dos des malades

La CGSS s'intéresse de près aux pratiques de l'Association pour l'utilisation du rein artificiel à La Réunion (Aurar) soupçonnée de s'enrichir en profitant du système de remboursement de la Sécurité sociale (Le Quotidien du 27 septembre 2018). Il y aurait des visites médicales fictives dans les centres de dialyse de l'Aurar.

Cette association bien connue sur l'île, n'est pas à sa première plainte ni à ses premières attaques.

L'an dernier l'association des malades, Renaloo, avait interpellé la ministre de la santé Agnès Buzyn, en visite dans l'île, à propos « des irrégularités » de la part de l'Aurar qui avaient conduit l'ARS à saisir la Chambre régionale des comptes.

De son côté, David Gruzon, ancien directeur du CHU de La Réunion, dénonçait en mars 2018 « le scandale de la dialyse à La Réunion » et le versement du CICE à l'Aurar.

La presse, notamment le Journal de l'île, en avait noirci des colonnes au sujet des agissements douteux de l'Association dirigée par la conseillère régionale d'obédience « La Réunion en Marche », ex suppléante du député déchu Thierry Robert, et qui a mené campagne pour le frère de celui-ci, candidat à la der-



nière législative partielle dans la 7ème circonscription.

Peut-être il y a-t-il des règlements de compte entre politiciens. Mais ce qui est certain, c'est que le marché de la dialyse est si lucratif que les groupes privés qui se le partagent, sont prêts à tout pour faire tomber leurs concurrents et s'approprier leurs parts.

En effet, l'Aurar à elle seule s'occupe de près de 800 patients, soit plus de 40 % de l'ensemble de dialysés de l'île. Quant au groupe Clinifutur, il se taille la part du lion chez « les dialysés lourds ».

Dans une île où près de 10 % de la population est sujet au diabète, les clients potentiels sont nombreux au

point que Aurar et Clinifutur se sont lancés dans une course pour ouvrir des centres de dialyse à La Réunion mais aussi à Mayotte et à Madagascar.

Leur première motivation n'est pas le désir de soulager les malades du rein mais les profits qu'ils peuvent tirer de leur malheureux sort.

Dans le système capitaliste, la santé est une marchandise que s'arrachent les associations médicales ou para médicales, les cliniques, les pharmacies, etc. Et les gouvernements qui se succèdent apportent leur aide à ces requins, notamment en réduisant les budgets des hôpitaux (publics) et en privatisant de plus en plus les services jugés rentables.

Ils nous pompent !

Alors que le prix de l'essence et du gazole ont augmenté au 1er octobre (nouvelles hausses après celles de septembre) sur décision de la préfecture, la Région a réuni le même jour les représentants des syndicats de transporteurs pour faire un point d'étape du comité de suivi du dispositif « carburant professionnel », une aide qui bénéficie aux routiers, taxis et ambulanciers depuis 2012.

Après négociations entre les patrons et la Région, l'indemnisation 2018 devait être revalorisée à hauteur de 11,33 centimes d'euros par litre de gazole pour les transporteurs de

marchandises et voyageurs et de 26,33 centimes d'euros par litre de gazole pour les taxis, ambulances, et auto-écoles.

Depuis la mise en place de ce soutien aux entreprises de transport, 3,8 millions d'euros leur ont été versés.

Pendant que les compagnies pétrolières puisent dans les poches des classes populaires avec l'aide de l'État, la Région vole aux secours des capitalistes de la route !

Ça roule pour les patrons !



Baisse des contrats aidés : une attaque de plus

Il n'y aura donc que 130 000 emplois aidés financés pour 2019, au lieu des 200 000 annoncés. Depuis fin 2016 où, selon la Dares, ils se montaient à 497 000, leur baisse est donc dramatique pour les chômeurs à bout de ressources, à qui ces emplois permettaient de sortir un peu la tête hors de l'eau, comme pour les usagers qu'ils aidaient à surmonter les difficultés. Dans l'éducation nationale, ces emplois étaient aux côtés d'enfants handicapés ou d'élèves en difficulté, ils participaient à l'accueil et aux activités périscolaires ; dans le domaine de la santé, ils soulageaient les familles ayant à s'occuper de malades ou d'adultes dépendants ; au sein des collectivités locales, ils étaient indispensables au bon fonctionnement de certains services municipaux ainsi qu'aux associations qui contribuent au tissu social d'une ville, etc.

Le gouvernement se justifie en disant que cela correspond au nombre de contrats signés cette année. Mais il ne dit pas que s'il y a eu une baisse en 2018 par rapport à ce qui avait été prévu, c'est bien parce que ces emplois n'étaient plus pris en charge par l'État qu'à 50 % du smic horaire brut, alors que le taux de couverture était auparavant de 60 à 85 %. Par conséquent, nombre de collectivités locales n'avaient plus les ressources nécessaires pour les financer.

Les ministres, à commencer par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le Premier ministre, répètent à l'envi que les contrats aidés ne sont pas une solution. Certes, nombre de ces emplois ne sont que temporaires ou à temps partiel et ne permettent pas de faire face aux dépenses quotidiennes, mais ce n'est pas en les supprimant que les travailleurs pourront s'en sortir. Quant au gouvernement,

qui dit vouloir favoriser les embauches avec de vrais contrats de travail pérennes, il ne manque pas de culot. Il ose prétendre qu'il va trouver un vrai boulot aux chômeurs, alors que ce n'est qu'un prétexte pour distribuer aux entreprises une partie de l'argent qui était auparavant dévolu aux premiers !



Sécurité sociale en équilibre : à coups de hache

Si l'État s'arroge le droit de décider des recettes et des dépenses de la Sécu, celle-ci est financée à 80 % par des cotisations prises sur les salaires. Même si certaines sont appelées « patronales », elles sont aussi prises sur les richesses produites par les seuls salariés, qui en fait financent toute la machine.

À coups de hache dans les dépenses, à force de dérembourser des médicaments, de laisser des frais à charge des patients ou des mutuelles, il est vrai que la Sécu va finir par dégager des excédents. Le gouvernement va d'ailleurs en profiter, au cours des années à venir, pour ne plus compenser auprès des caisses sociales les réductions de cotisation qu'il accorde au patronat.

C'est surtout dans les hôpitaux que les malades et le personnel hospitalier payent le prix fort des réductions de dépenses. Si à présent la ministre de la Santé déclare ne plus

avoir comme objectif de fermer des hôpitaux de proximité, c'est que beaucoup ont déjà disparu en totalité ou ont vu une partie de leurs services fermer. La plupart des hôpitaux publics sont étranglés financièrement, sous prétexte de tarification à l'activité. Ils souffrent d'un manque de personnel criant, qui s'aggrave d'année en année : les soignants courent toute la journée sans avoir le temps de s'occuper des patients comme il le faudrait. Ils manquent souvent de matériel de base, pour prendre la température ou la tension par exemple.

Le gouvernement prend maintenant un air de bienfaiteur en desservant de 400 millions d'euros en 2019 le carcan financier imposé à la Sécu. Mais c'est une goutte d'eau face à toutes les restrictions déjà engagées.



Le gouvernement se vante d'une bonne gestion de la Sécurité Sociale dont le déficit est passé de près de 5 milliards d'euros en 2017 à moins de un milliard cette année. La Sécurité sociale devrait être excédentaire l'an prochain.

Un match vraiment nul !

L'invalidation, pour non-paiement de ses impôts, de l'élection du député centriste (LPA) Thierry Robert, élu en 2017 dans la 7ème circonscription, a déclenché une nouvelle élection cette année.

13 candidats étaient en lice au 1er tour, mais ils n'ont pas enthousiasmé les foules. C'est le moins qu'on puisse dire puisque 76 pour cent des inscrits se sont abstenus.

Il ne restait au deuxième tour que deux candidats, Poudroux, ancien maire de Saint-Leu, candidat de la droite réunifiée pour l'occasion (représentée par le maire LR de Saint-Pierre, Michel Fontaine et le président de région, Didier Robert), condamné en 2011 pour concussion, et Pierrick Robert, frère du député déchu, Thierry Robert, patron transporteur de son état, soutenu par le

Parti socialiste et l'ex-dirigeant du PCR, Claude Hoarau. Le premier, est arrivé en tête avec 27 % des suffrages, le second avec 17 %.

C'est finalement Poudroux qui l'a emporté, mais toujours avec 70 % d'abstention.

La Réunion perd donc un député Macron compatible qui sera remplacé par un pur produit de la droite réactionnaire et anti-ouvrière.

Jean-Jacques Vlody change de parti...mais pas de politique



Wikipédia.org

Depuis la défaite électorale de leur parti aux dernières présidentielles puis aux législatives, les diri-

geants du PS local prennent leur distance avec celui-ci ou quittent carrément le navire à la dérive. C'est le cas de l'ex député Jean-Jacques Vlody qui vient de rendre officiellement sa carte.

Vlody après avoir claqué la porte du Progrès (une ex-tendance du PS), déclare aujourd'hui qu'il ne veut plus être « dans un carcan de parti » mais... crée le sien propre, l'Union citoyenne du Tampon pour tenter de ravir la municipalité à Thien-Ah-Koon. Il pense comme la plupart des politiciens de droite comme de gauche qu'il faut « dépasser les clivages politiques ». D'ailleurs il l'avait déjà montré aux législatives de 2017 en se disant « Macron compatible » tout comme ses amies Mo-

nique Orphé et Ericka Bareigts et le maire de Saint Denis qui soutient à fond la politique de Macron.

Mais là où Vlody a raison, c'est que la politique de la gauche et de la droite étant semblables, leurs dirigeants peuvent tourner leur veste sans état d'âme. Preuve en est encore, le soutien apporté par le PS et par l'ancien dirigeant PCR et ancien maire de Saint-Louis, Claude Hoarau, au candidat de droite et patron de son état Pierrick Robert, à la législative partielle dans la 7ème circonscription.

Il n'y a pas à dire, la bourgeoisie a l'embarras du choix pour servir ses intérêts parmi la valetaille locale et nationale.

Les mésaventures de la ministre Buzyn en Guadeloupe



Wikipédia.org

Lors de son déplacement aux Antilles, Macron était accompagné

d'Agnès Buzyn, sa ministre de la Santé. Celle-ci lors de la visite du CHU de Guadeloupe, qui a été victime d'un grave incendie en février, s'est faite interpellée par deux aides-soignantes qui lui ont crié leur colère et leur indignation face aux conditions de travail qui leur sont imposées par le gouvernement : manque de brancards et de fauteuils roulants pour déplacer les malades et les accidentés aux urgences, manque dramatique de personnel. Le premier lui a déclaré qu'il était en fin de carrière et épuisé faute de moyens de travailler suffisants, et qu'il se faisait beaucoup de souci pour les jeunes qui

prendraient le relais, la deuxième a répondu à Buzyn qui se répandait en promesses que c'était sa troisième visite au CHU Guadeloupe depuis le début de l'année et que rien n'avait changé.

Buzyn n'a réussi à s'éclipser qu'avec la complicité des dirigeants du CHU, mais c'est la colère du personnel soignant qui obligera demain son gouvernement à mettre à la disposition des travailleurs du CHU les moyens humains et matériels nécessaires pour exercer leurs métiers et ce qui leur manque cruellement aujourd'hui.

Le rectorat pas pressé de payer ses agents contractuels

Plusieurs agents AESH (accompagnants élèves en situation de handicap), contractuels dans l'Éducation nationale, n'ont pas perçu fin septembre leur salaire alors que leurs contrats ont été signés pour la plupart d'entre eux début septembre.

Les salariés se sont tournés vers le rectorat pour connaître les raisons de ce retard. Celui-ci leur a annoncé qu'ils auront une partie de leur salaire seulement sans donner aucun montant.

Les retards de salaires ne concernent pas que les ASEH mais également les AED (les surveillants) et les enseignants contractuels et qui n'ont pas encore été payés de la totalité de leurs salaires du mois d'août.

Chaque année, c'est la même galère avec le service paye du rectorat qui s'était pourtant engagé à mettre en place une procédure adaptée afin d'éviter la



répétition ce type « d'incidents » de paiement des traitements.

Les AESH, soutenus par leur syndicat, demandent une avance sur salaire de 80 % comme le prévoit un dispositif existant et la prise en charge d'éventuelles

pénalités bancaires.

AESH, AED ou enseignants ne travaillent pas à moitié, ils doivent être payés intégralement en temps et en heure !

Licenciements à British American Tobacco

L'entreprise de fabrication de cigarette British American Tobacco implantée au Port, voudrait se débarrasser de 9 salariés dont deux représentants du personnel, sous prétexte de difficultés économiques.

Dans un premier temps, les dirigeants de l'entreprise ont voulu modifier leurs contrats de travail avec changement de poste et baisse de salaire.

Les employés ont opposé un

refus catégorique à leur direction, ce à quoi elle a réagi en se lançant dans une procédure de licenciements soi-disant économiques.

Au mois de février de cette année, BTA avait fait une coupe sévère dans l'effectif en organisant des ruptures conventionnelles pour 15 autres salariés.

Les dirigeants de cette entreprise riche à millions, présente aussi en France et dans d'autres pays, ont osé déclarer, d'après le

syndicat CGTR, que ces licenciements étaient mis en place pour « préserver sa compétitivité », en d'autres termes pour continuer à faire des profits et engraisser les actionnaires.

Les salariés dénoncent ce « coup de force des dirigeants de BAT. Ils ne veulent pas de ce coup fumeux !

INDE

Scandales en Rafale

Alors qu'il fait tout son possible pour ne pas disparaître des radars en France, Hollande est parvenu à faire la une de la presse en Inde à propos de l'achat de 36 avions Rafale en septembre 2016.

Depuis un an, l'opposition en Inde accuse le Premier ministre Narendra Modi d'avoir favorisé une société, Reliance, appartenant à l'un de ses proches, créée quelques jours avant la signature du contrat pour un partenariat avec Dassault. Les sommes en jeu sont considérables, puisque sur les 8 milliards d'euros perçus, Dassault doit en consacrer quatre à développer son activité en Inde. C'est le rôle dévolu au partenariat avec Reliance.

Le hic pour Hollande, c'est que la presse indienne a révélé que Reliance avait garanti sa participation au financement d'un film de sa compagne, Julie Gayet, quelques jours

avant la signature du contrat d'armement. Hollande a affirmé que la coïncidence était fortuite et que Reliance avait été imposé à Dassault et au gouvernement français par le gouvernement indien.

Jusqu'à présent, les soupçons de favoritisme et de corruption sur le contrat des Rafale ne débordent pas trop des frontières de l'Inde. Mais ce ne serait pas la première fois qu'un contrat en faveur de l'industrie française de l'armement s'accompagne d'arrangements, de dessous de table et de coups tordus, jamais élucidés d'ailleurs. Après l'affaire des frégates de Taïwan ou celle des sous-marins de Karachi, peut-être verra-t-on une affaire des Rafale vendus à l'Inde ?

En attendant, le plus grand scandale, c'est que la France ait vendu pour des milliards d'euros des machines de guerre à un pays où la pauvreté, la malnutrition rongent la vie

des populations. Et cela pour le plus grand profit des Dassault et autres marchands de mort.



YÉMEN

Catastrophe humanitaire : les grandes puissances responsables

De mars 2015 à août 2018, la guerre au Yémen opposant la coalition dirigée par l'Arabie saoudite aux milices houthistes a fait entre 10 000 et 14 000 victimes, et provoqué le déplacement de deux millions d'hommes, femmes et enfants. Mais c'est la famine qui menace d'être la plus meurtrière car la guerre aggrave encore la crise économique et sociale qui ravage le pays. Sur les 28 millions d'habitants que compte le pays, 22 millions auraient besoin d'une assistance humanitaire. Cinq millions d'enfants souffrent de la faim. Le blocus imposé par l'Arabie saoudite empêche l'arrivée de l'aide humanitaire, d'une grande partie de la nour-

riture, de l'essence et des médicaments nécessaires à la population. Faute d'accès à l'eau propre, plus d'un million de Yéménites sont touchés par l'épidémie de choléra qui a déjà fait plus de 2 400 morts entre septembre 2016 et mars 2018.

À cela s'ajoute le chaos favorisé par l'irruption de diverses milices : de fait, c'est la loi des bandes armées.

C'est la position géographique du Yémen, qui contrôle le détroit de Bab el-Mandeb par lequel transite le quart du pétrole mondial et 10 % du commerce maritime international, qui aiguise les convoitises. L'Arabie saoudite a toujours considéré ce pays comme sa zone d'influence, avec la

bénédiction des États-Unis. C'est elle qui est intervenue suite aux manifestations de 2011 contre Saleh, le dictateur alors en place, pour tenter d'éteindre l'incendie, en soutenant Hadi, l'actuel président. En mars 2015, c'est pour soutenir le pouvoir de son protégé que l'Arabie saoudite a lancé une offensive contre les milices houthistes qui le menaçaient.

Le conflit s'enlise depuis et les puissances impérialistes, États-Unis en tête, laissent faire. Et pendant que les civils meurent, l'ONU organise... des réunions censées « mobiliser davantage de soutien à la réponse humanitaire ».

Les dirigeants de la Collectivité, méprisants et ennemis des travailleurs !

Après plus de deux semaines de grève pour le renouvellement de leurs contrats, les 41 contractuels de la Collectivité Territoriale de Martinique, se sont présentés à l'assemblée le jeudi matin 21 septembre. Ils voulaient profiter de la séance plénière pour se faire entendre de leur employeur, le président de l'Exécutif, Alfred Marie-Jeanne, leader du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), resté silencieux jusqu'alors.

Ils ont trouvé la barrière d'entrée baissée, leur interdisant l'accès à l'établissement. Ce n'est qu'au milieu de l'après-midi qu'une délégation

été reçue par le président de l'Assemblée, Claude Lise. Avant cela, des débats houleux avaient eu lieu entre élus favorables et élus opposés à l'audition de la délégation. Notamment le capitaliste Yan Monplaisir, vice-président de l'Assemblée, s'est donné en spectacle, gesticulant dans tous les sens, en clamant son opposition à laisser la délégation de travailleurs grévistes s'exprimer. Il a eu le soutien des élus du MIM et du camp patriotique, eux aussi opposés à l'intervention des grévistes. Après deux heures de débat et un vote de l'assemblée, une délégation de grévistes soutenue par la CGTM et

l'UNSA territoriaux a pu prendre la parole pour réclamer que les grévistes soient reçus par leur patron Alfred Marie-Jeanne. Lequel a quitté la séance, refusant de rendre des comptes aux contractuels et affichant ainsi son mépris vis-à-vis des travailleurs. Si des capitalistes de la banane ou du bâtiment étaient venus en séance quémander des aides financières sur le dos des contribuables, ces élus les auraient reçus avec gestes et sourires condescendants, courbés devant leurs maîtres !

**Dîner Dansant
de Lutte Ouvrière
17 novembre 2018**

**Salle Rwa Kaf
Sainte-Suzanne**

***Table de presse
*Livres à prix réduits
*Exposé sur Mai 68
*Mini-conférence sur
le réchauffement
climatique**

**Adultes
25€**

**Enfants
-12 ans
12€**

**Enfants
-6 ans
gratuit**

**Réservez vos
places
auprès de
nos militants**

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au
journal *Lutte ouvrière - Île de
La Réunion* pour une période
de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme
deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-

reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires